



Quand les poubelles se mettent à identifier ce qu'on leur a donné à manger, c'est qu'elles ont été conçues par Serac. L'entreprise familiale conçoit des conteneurs collectifs intelligents, capables d'individualiser la facture des particuliers. La Belgique et la Suisse sont en passe de les adopter.

Appliquer le principe du pollueur payeur aux particuliers qui produisent trop de déchets, telle pourrait être le calcul de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères en 2014. Les collectivités pourraient décider d'incorporer une part incitative dans la taxe de leurs ordures ménagères aujourd'hui généralement indexée sur le foncier bâti.

En clair, mauvais et bons citoyens ne paieront plus la même addition côté déchets. Les bons trieurs et les adeptes de la décroissance des emballages se verraient récompenser par des factures allégées.

Des infos plein le couvercle

Mais comment faire pour identifier la consommation individuelle des habitants lorsque la commune ne compte que des points d'apport volontaire ?

« Nous avons conçu un système universel qui s'adapte sur la plupart des conteneurs d'apport volontaire et permet d'identifier le porteur de déchets », explique Hardouin de Place, le porteur du projet.

Avec l'innovation SERACc, tous les habitants sont équipés d'un badge. Celui-ci sert de sésame à l'ouverture du conteneur. Il suffit de le placer sur le lecteur à la manière d'un pass Navigo pour ouvrir le tambour.

Une fois la bête béante, le particulier y jette ses déchets. Quand l'opération est terminée, l'engin passe en mode calculs grâce au panneau solaire intégré dans le couvercle et au boîtier regroupant les fonctions identification, transmission et mémoire.

Quel poids de déchets a été versé, quel volume cela représente : toutes les données sont recueillies et transmises quotidiennement à la collectivité via un serveur dédié.

Sur un plan technique, le conteneur étant amené à être malmené, seule la partie panneau solaire est visible, tous les autres éléments sont inaccessibles et ont été éprouvés dans les conditions les plus extrêmes.

« L'acier est galvanisé à chaud et résiste aux brouillards salins, précise le dirigeant, le boîtier est étanche, la batterie est en plomb... »

Culture déchets, priorité à l'international

« Nous avons été fortement accompagnés sur la mise en forme du projet par le Centre Francilien de l'Innovation », explique Hardouin de Place responsable du développement. Les conseillers nous ont donné des pistes pour soigner le design, réfléchir à la fin de vie du produit. Nous avons même reçu l'Aide à l'Innovation Responsable (AIR) mise en place par la Région Île-de-France. »

Pour ce qui est du développement international, Serac l'a d'emblée inscrit dans son projet de départ.

« Notre produit a été conçu pour pouvoir résister aux variations de température ou de lumière dues aux différences de latitude ou de saison. »

Aujourd'hui, les conteneurs intelligents se développent en Suisse et en Belgique, deux pays très friands du système de pesée. Environ 8 à 10 % du chiffre d'affaires de l'entreprise familiale est d'ores et déjà réalisé à l'international. Le pollueur payeur ne connaît pas les frontières...

Hélène Binet

Serac en bref

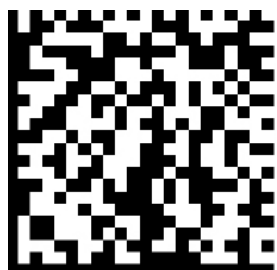
L'année de création: 1997

Les coordonnées
9 rue G. Faroy, 77515 Faremoutiers
Tél. : 33 (1) 64 82 10 60

Le site Internet
www.seracc.fr

L'équipe de direction
John THIBAULT, président
Hardouin de PLACE, responsable
du développement

« L'accompagnement de notre entreprise par le Centre Francilien de l'Innovation dépasse largement le soutien financier. Les conseillers nous ont permis d'aller plus loin dans notre réflexion et notre développement à l'international. »
Hardouin de Place, responsable du développement de Serac



Flashez ce code ou [cliquez ici](#) et retrouvez l'interview filmée de Serac sur Paris Region Channel
Photo : © ARD/On the Prod

Janvier 2012 - Innovation et international : des enjeux clés pour les PME